

---

## Charte Installation

Jeunes Agriculteurs de Gironde / Chambre d'Agriculture de la Gironde

---

La Chambre d'Agriculture de la Gironde joue un rôle essentiel d'information et d'aide aux agriculteurs et assure une triple mission de représentation et de défense des intérêts agricoles et forestiers auprès des pouvoirs publics, de coordination des actions de développement agricole et de conseil et d'accompagnement des agriculteurs dans leurs entreprises et leurs projets.

En matière d'installation et de transmission/reprise, elle assure un **rôle pivot** au niveau départemental en assurant la gestion du Point Accueil Installation Transmission, la gestion du centre d'élaboration des Plans de Professionnalisation Personnalisés, la tenue du Répertoire Départ Installation mais aussi l'animation de la réflexion départementale autour du sujet de l'installation au sein du Comité d'orientation transmission installation regroupant tous les partenaires.

Nous organisons et participons régulièrement à des événements départementaux sur la promotion de l'installation (forum JA, journée de la transmission, stages préparatoires à l'installation, portes ouvertes à l'installation, ...). Notre volonté commune est de garantir des installations viables et vivables sur le département. Pour cela, la Chambre d'Agriculture de la Gironde s'appuie sur l'**expertise** de ses conseillers d'entreprises spécialisés Installation avec l'appui des conseillers techniques de son **réseau** pour faciliter le parcours à l'installation.

Pour répondre à la demande des Jeunes Agriculteurs de Gironde, la Chambre d'Agriculture de la Gironde propose des services adaptés aux porteurs de projet d'installation :

- Des **formations prises en charge** sur des sujets en lien avec l'installation ou autres besoins des exploitations agricoles
- Des **outils de la marque nationale adaptés** à la réflexion et à la préparation de votre projet :
  - Le diagnostic pré-installation permet de préciser votre projet et de vérifier sa cohérence,
  - Le prévisionnel économique permet de chiffrer et mesurer la viabilité du projet ; accompagné par l'appui aux différentes démarches administratives,
  - Le suivi technico-économique et de gestion post installation permet de vérifier le bon déroulement du projet et mettre en place les adaptations nécessaires.

Enfin, la Chambre d'Agriculture de la Gironde propose aux futurs installés un avantage tarifaire sous forme de packs comprenant les prestations d'accompagnement (diagnostic, étude économique et suivi post installation) ainsi qu'une remise sur l'abonnement au logiciel Mes parcelles (50% de remise la première année).

**Jeunes Agriculteurs de Gironde**  
17 cours Xavier Arnozan, 33000 Bordeaux  
[contact@ja33.fr](mailto:contact@ja33.fr)  
05 56 48 07 67

**Chambre d'Agriculture de la Gironde**  
17 cours Xavier Arnozan, 33000 Bordeaux  
05 56 79 64 00